

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE du LUNDI 13 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le treize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le sept juin, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Claude LANGRENÉ, Maire.

Présents : M. FOURRÉ Georges, Mme LAVA Francine, M. ROMELOT Jean, Mmes SANCHEZ Marie, NAUDÉ Marie-Josèphe, M. HERDHUIN Jacques, MM. PROUVOST Gérard, FALLET Jean-Luc, Mmes FÉTY Nora, BIBLOCQ Stéphanie, Mme SONNETTE Séverine, M. THIRIOT Daniel, Mme PLANSON Patricia, M. BESSÉ Jean-Pierre et Mme LEGUILLETTE Christine.

Absents ayant donné pouvoir : BOUCHER Jean-Claude à Mme SANCHEZ Marie, Mme DOINEL Josiane à M. PROUVOST Gérard, Mme PETIT Marie-Christine à Mme LAVA Francine, Mme MACREZ Stéphanie à M. LANGRENÉ Claude, M. DIDIER Gérard à Mme LEGUILLETTE Christine .

Absent excusé : néant.

Absents : MM. JEAUNAUX Jérôme et TEKOUK Beudihiba.

Le Conseil Municipal a choisi, comme secrétaire de séance Mme FETY Nora.

Le compte-rendu de la séance du 31 mars 2016 est adopté à l'unanimité, sans observations.

### PRÉSENTATION PAR LE CABINET GÉOGRAM DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU ET SIGNATURE

Madame Sandrine RICHARD, chargée d'études du Cabinet Géogram fait une présentation détaillée de la procédure de révision du PLU avec toutes les obligations et contraintes légales.

A l'issue de cette présentation, le Maire propose au Conseil Municipal de signer la convention d'étude avec le cabinet Géogram pour un montant TTC de 25.302,00 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

### AUTORISATION SIGNATURE MAPA POUR LE CENTRE MÉDICAL

Le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres pour l'aménagement du centre médical rue Emile Morlot.

La commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

LOT 1 Maçonnerie	94 300,00 TTC	Ent. LEBLANC Claude
LOT 2 Couverture	5 198,42 TTC	Ent. CARON
LOT 3 Menuiseries Alu	27 574,31 TTC	Menuiseries du VILLON

## DU CONSEIL MUNICIPAL

LOT 4 Electricité	29 912,82 TTC	Ent. DELABARRE
LOT 5 Chauffage / climatisation	31 841,53 TTC	Ent. DELABARRE
LOT 6 Cloisons / faux plafonds isolation	54 404,10 TTC	Ent. LEFEBURE & FILS
LOT 7 Plomberie / sanitaire	23 860,87 TTC	Ent. DELABARRE SAS
LOT 8 Peinture / sols souples	<u>26 280,14 TTC</u>	Ent. GUERLOT
<b>TOTAL</b>	<b>293 372,19 TTC</b>	
<b>Honoraires</b>	<b>34 668,00 TTC</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>328 040,19 TTC</b>	

Le conseil municipal à l'unanimité valide le choix de la commission et autorise le Maire à signer le marché.

### **AUTORISATION SIGNATURE MAPA VOIRIE ROUTE DES FERMES VC 11 SECTION VILLIERS SAINT DENIS**

Trois entreprises ont répondu. Le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres pour Le reconditionnement de la chaussée VC 11 route des Fermes phase 4 "section Villiers saint Denis" :

EIFFAGE	126 805,00 € HT	152 166,00 € TTC
VALLET SAUNAL	144 716,56 € HT	173 659,87 € TTC
Routière Vallée de la Marne	129 536,00 € HT	155 443,20 € TTC

La commission a choisi l'entreprise EIFFAGE. Le conseil municipal à l'unanimité valide le choix de la commission et autorise le Maire à signer le marché avec EIFFAGE.

### **AUTORISATION SIGNATURE MAPA VOIRIE ROUTE DES FERMES VC 4 ZONE DE SOUS BOIS ET RUE DU PETIT VAL VC37**

Deux entreprises ont répondu. Le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres pour la réfection superficielle en enrobé coulé à froid route des Fermes VC4 Zone de Sous-Bois et rue du Petit Val VC37 :

EIFFAGE	36 180,00 € HT	45 416,00 € TTC
VALLET SAUNAL	45 970,48 € HT	55 164,58 € TTC

La commission a choisi l'entreprise EIFFAGE. Le conseil municipal à l'unanimité valide le choix de la commission et autorise le Maire à signer le marché avec EIFFAGE.

### **PARTICIPATION AU FSL 2016**

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la participation au FSL (Fonds de Solidarité Logement) 2016 de 0.45 € par habitant, soit 1 246,05 €.

### **SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention à :

- Coopérative école élémentaire de	500,00 €
- Association Les Viticulteurs de Porteron / Drachy	500,00 €
- Comité de Foire dès lors que les statuts et le récépissé de la sous-préfecture seront déposés en mairie	1 125,00 €

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### **MODIFICATIONS STATUTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY SUR MARNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne, à savoir prise de compétence "réseaux et services locaux de communication électroniques" suivant délibération du 13 avril 2016.

### **OUVERTURE DE CRÉDITS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide l'ouverture des crédits suivants :

Fonctionnement Dépenses 042	C/ 6811	= + 6 334,00 €
Fonctionnement Recettes 023		= - 6 334,00 €
Investissement Recettes 040	C/ 2804181	= + 6 334,00 €
Investissement Dépenses 021		= - 6 334,00 €

et le transfert de :

Op. 95002	C/ 1328	= - 661,00 €
	C/ 165	= + 661,00 €

### **SIGNATURE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC UNION DES SYNDICATS D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (USAGMA)**

Le Conseil Municipal sollicite l'Union des Syndicats d'Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques (USAGMA) pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux sur le Glacis de Rudenoise.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

### **RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à établir un recensement de l'ensemble des chemins ruraux.

### **DEMANDE DE SUBVENTION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer un dossier de subvention dans le cadre de la transition énergétique pour :

- le cabinet médical rue Emile Morlot,
- les portes de l'école maternelle.

### **LOCATION DE GARAGE**

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur CAPLIER Jean-François de location d'un garage communal 35 bis avenue Fernand Drouet.

Le Maire propose une location à 50,00 € par mois. Le Conseil Municipal n'accepte pas cette proposition. Après débat, il est décidé 80,00 € / mois.

Le Maire fera cette proposition au demandeur.

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Le Maire fait le point sur le financement actuel des travaux de la maison de santé.
- Le Maire rappelle la cérémonie du 18 juin, samedi et sollicite un volontaire pour lire le message. Madame LÉGUILLETTE Christine accepte d'en faire la lecture.
- Madame PLANSON Patricia précise que le Département ne prendra plus en charge les frais de piscine à la rentrée prochaine. La commune continue t'elle d'envoyer les enfants en cycle piscine ? Monsieur le Maire répond que oui, le budget communal supportera cette dépense.
- Monsieur FALLET Jean-Luc excuse son absence à la réunion de la commission des fêtes et en demande le compte rendu.

Madame LAVA Francine fait la présentation du programme de la fête à Charly et du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 10.